

# Darcy-Brun

## d'hier à aujourd'hui

### LA RETRAITE DARCY-BRUN JUSQU'À LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION...

La famille DE VAULX était l'une des plus anciennes et les plus riches de la côte saintongeaise. Elle posséda longtemps ce domaine, d'où le nom de Maine-de-Vaulx. Leur manoir passa par alliance aux BADIFFE, qui le détenaient encore en 1679, ainsi que les Romanes (ou Romaneau), petit fief tout proche. Ils étaient de la R.P.R. (Religion Prétendue Réformée). Puis les BRIGAND en firent l'acquisition et devinrent seigneurs du Maine-de-Vaulx. Lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, ils prirent le titre de seigneurs des Romanes.

partage du 8 juillet 1781, reçu par M<sup>e</sup> GODET, notaire à Etaules, Jeanne-Henriette BUSSEREAU lègue, quatre ans avant sa mort, le Maine-de-Vaulx à Jeanne AMIANT, sa fille aînée, épouse de Louis HERAULT qui prit, lui aussi, titre de Seigneur des Romanes. Les AMIANT étaient de Mornac où exerçait en 1633 Aymand, notaire.

Enfin, dans un acte reçu par M<sup>e</sup> CHOLOUS, notaire à la Tremblade en 1768, nous trouvons Elie BUSSEREAU, sieur des Romanes, capitaine de navire, demeurant à la Tremblade. Comment la propriété devient la maison du docteur DARCY, nous ne le savons pas. (Le bâtiment date de l'époque révolutionnaire, 1789.)

Claude GOULEVANT



© Collection Claude GOULEVANT

Longtemps après le départ du gentilhomme des Romanes, fugitif en 1686, nous trouvons le Maine-de-Vaulx aux mains de Michel BUSSEREAU, époux de Jeanne COUYER qui devint veuve en 1736. La succession de Jeanne COUYER, encore vivante en 1754, fut recueillie par sa fille Jeanne-Henriette BUSSEREAU, "dame du Maine-de-Vaulx" mariée à Pierre AMIAND, seigneur de la Simandière, conseiller référendaire en la chancellerie du parlement de Bordeaux.

Par un testament portant

### ... ET BIEN APRÈS LA RÉVOLUTION

Le 1er mai 1898, le Docteur Jean Pierre Edouard DARCY rédige un testament dans lequel il lègue tous ses biens sis dans les communes d'Arvert, d'Etaules et Saint-Palais-sur-Mer à l'Institution des Diaconesses des Eglises Evangéliques de France, à charge à la communauté de fonder dans sa propriété du Maine-de-Vaulx "un asile pour vieillards protestants de l'un ou l'autre sexe".

Bien du temps se passe avant l'ouverture de la maison de retraite notamment dû à la contestation des héritiers et de la guerre 14-18. Il faut attendre 1920 pour que la prieure de l'époque, Sœur MEYER, vienne visiter le Maine-de-Vaulx et décide les premiers aménagements.

C'est après-guerre, dans les années 50, que la Biscuiterie Brun fera un don important pour réaliser les travaux nécessaires au fonctionnement de la Maison. Ce don était accompagné de deux clauses : la 1ère que la maison s'appelle DARCY-BRUN, la seconde d'accepter dans ses murs des résidents catholiques. Les deux clauses furent acceptées. Ainsi cette maison put prendre son essor.

Extraits de "Il était une fois Darcy"  
d'André TIERCET



# Darcy-Brun aujourd'hui

par Gérard Piou

© T. LEQUES



*"...il y a le parc à entretenir, les pelouses à tondre. Condues régulièrement elles sont toujours impeccables ! Il y a les arbres et les rosiers à tailler, les plate-bandes à désherber. A la belle saison il faut faire des semis, des plantations, arranger des massifs. Tout cela demande du temps et du savoir faire. Luc s'y entend fort bien. [...] le jardin est magnifique, la grande allée bordée de fleurs fait l'admiration des visiteurs, ils nous le disent."*

## Présentation générale

La maison de retraite Darcy Brun est un établissement des Œuvres et Institutions des Diaconesses de Reuil (O.I.D.R.). Cet ensemble privé à but non lucratif accueille 80 résidents valides, semi-valides et dépendants d'au moins 60 ans.

Les résidents sont répartis en six groupes de vie reliés entre eux. Toutes les chambres sont individuelles et disposent d'un bloc sanitaire (wc, lavabo, douche médicalisée).

Le parc de 4 hectares dans lequel est située la Retraite offre un cadre de verdure et de paix dont bénéficient aussi les personnes peu valides puisque l'établissement neuf est construit de plain-pied, toutes les chambres donnant sur le jardin.

Dans chaque chambre, autour d'un lit permettant les soins si besoin, sont disposés les meubles et les objets familiers du résident.

## LES PERSONNES ACCUEILLIES

Cette maison est agréée par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), le Conseil Général et les caisses de sécurité sociale. Elle se range dans la catégorie des Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes, donc par définition, les résidents sont plus ou moins dépendants. Leur âge moyen dans l'établissement se situe à 87,5 ans. Autour de cet âge moyen les personnes atteintes de trouble du genre Alzheimer sont en général plus jeunes et les personnes les

plus valides sont plus âgées puisqu'elles ont plus de 90 ans. L'admission se fait sur constitution d'un dossier et d'une visite au domicile du demandeur par une infirmière pour préparer l'entrée dans l'établissement. Les délais d'attente peuvent varier de 6 mois à un an suivant les situations. Le dossier est réactualisé au moment de l'admission.

## FRAIS DE SÉJOUR, FINANCEMENT

Le coût annuel de fonctionnement se monte à 2 416 327 € pour l'année 2004. Les salaires représentent 75 % du budget qui se divise en trois parties :

- 1 budget "hébergement" qui se monte à 1 303 555 €
- 1 budget "dépendance" A.P.A. (Allocation personnalisée d'autonomie) de 405 473 €
- 1 budget "soins" validé par la DDASS et les CPAM de 707 299 €.

Les prix journée "hébergement" et "dépendance" sont fixés par un arrêté du Président du Conseil Général de Charente Maritime. Le tarif hébergement se monte à 45,34 €/jour. Ces frais sont payés par le résident ou l'aide sociale départementale si le niveau de ressources de l'intéressé, de ses enfants et petits enfants majeurs est insuffisant. Il y aura alors recouvrement sur succession des sommes versées au titre de l'aide sociale départementale pour l'hébergement.

© T. LEQUES



*"La maison est agréable parce qu'il y a beaucoup de lumière grâce aux grandes et larges vitres. Chaque service est agréablement décoré de fleurs et de plantes vertes. C'est magnifique cela nous aide à vivre."*

© T. LEQUES



La dépendance est évaluée par l'équipe médicale de Darcy Brun en 6 niveaux depuis la plus légère dépendance notée 6 à la plus grande notée 1. Ces 6 niveaux sont regroupés par 2 et donnent lieu au versement d'un des trois tarifs de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) selon le degré d'autonomie et les ressources de la personne. Les trois tarifs s'échelonnent de 4,79 €/jour, 11,07 €/jour à 17,45 €/jour. Les sommes versées au titre de la dépendance par le département ne font pas l'objet d'une récupération sur la succession du bénéficiaire.

Les résidents, suivant leur situation, peuvent bénéficier de l'allocation logement qui varie selon le montant des ressources de l'intéressé de 30 à 180 € par mois.





*“Notre linge lavé, repassé et soigneusement plié nous est rendu chaque vendredi par nos braves lingères qui se donnent beaucoup de mal.”*

## PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT

*“Ce que nous apprécions aussi, c'est qu'il règne à Darcy un très bon esprit. Le personnel est sympathique et prêt à nous venir en aide s'il en est besoin.”*

L'équipe au total compte 76 salariés qui se partagent 44,3 "équivalents temps plein", ce qui représente un "ratio" d'un peu plus d'un mi-temps salarié par résident. Le directeur est secondé par une équipe administrative de 3 personnes. L'équipe médicale se compose du médecin, de la psychologue, des infirmières dont l'infirmière coordinatrice et des aides AMP (Aide Médico-Psychologique) et aides soignantes. Le médecin coordonne les soins, la personne accueillie peut garder son médecin traitant.

Les services hôteliers et ménagers (cuisine, services des repas diététiques, lingerie, entretien, maintenance) sont assurés par 32 personnes.

Une équipe de bénévoles enrichit l'action de l'équipe salariée et assure une communication, un lien avec l'environnement de l'établissement.



*“Frédérique, notre économiste, qui nous compose de bons menus équilibrés en essayant de diversifier le plus possible avec des moyens parfois limités. Et les cuisiniers ! Ils s'appliquent à nous faire une bonne cuisine et viennent parfois nous voir au milieu du repas pour nous demander si « ça va », si nous sommes satisfaits”*

Tous les commentaires des photos qui illustrent l'article de M. Piou sont extraits des textes rédigés et lus au nom des résidents par sa représentante, M<sup>elle</sup> Macouin, lors des cérémonies des vœux de Darcy 2003 et 2004. Nous la remercions d'avoir accepté si gentiment de nous les confier.

## FONCTIONNEMENT

Dès l'admission, un projet de vie et un projet de soin s'élaborent pour chaque résident.

La Retraite Darcy-Brun accueille toute personne quelles que soient ses origines. Chaque résident est accompagné médicalement, matériellement, psychologiquement et spirituellement s'il le désire. L'équipe médico-sociale s'efforce de développer une approche globale de la personne en refusant le morcellement. La famille et les amis de la personne âgée sont un maillon important de la vie de la Retraite Darcy : les visites au long de la journée, des repas pris ensemble, contribuent à l'ouverture de la maison sur l'extérieur.

Un programme d'animations basé sur la libre adhésion permet à chacun un équilibre de vie en fonction de ses potentialités. Ces activités au cœur de la maison sont mises en œuvre par plusieurs personnes bénévoles et offrent ainsi aux résidents qui le souhaitent de conserver une vie sociale rythmée par des rencontres régulières.



Pour les mélomanes, concert de l'Avent à Darcy-Brun

Suivant les textes régissant ce type d'établissement, les responsables ont mis en place un conseil de la vie sociale composé de résidents, de familles, de salariés et d'élus. Cet organe consultatif donne son avis sur la marche de l'établissement. En plus de cette instance de pilotage de l'institution, le directeur rend compte de sa gestion périodiquement au "comité local". Ce comité, voulu par les OADR, regroupe une représentation du Conseil d'Administration des OADR et des personnes choisies pour leurs compétences et leur intérêt pour la vie de la maison (élus, médecins...).

Le conseil de la vie sociale et le comité local se réunissent une fois par an en réunion plénière.



# Il était une fois Darcy

par André Tiercet

C'est une longue histoire que celle de Darcy avec la commune d'Étaules. De sœur PIGNET qui vient soigner en 1899 le docteur Darcy, à sœur Paulette ancienne directrice aujourd'hui résidente, des liens forts se sont créés avec les Eglises locales Catholique et Protestante, mais aussi avec les élus, la population de la commune et la communauté des diaconesses de Reuilly. Si les sœurs ne sont plus salariées à Darcy elles sont bien présentes encore comme bénévoles dans la maison et comme résidentes (5 sœurs sont actuellement en retraite à Darcy-Brun). Ce qui me semble important aujourd'hui pour notre EHPAD\*, (nouvelle appellation de la maison de retraite) ce sont justement les bénévoles qui viennent donner de leur temps pour les personnes âgées.



© ODR

Ce bénévolat qui regroupe une quarantaine de personnes est coordonné par une ancienne infirmière de la maison, Anne-Marie GRENIER, et vient compléter le travail des salariés. Ainsi des ateliers ont-ils lieu chaque semaine, d'autres une fois par mois, des lotos sont-ils organisés pour les résidents chaque trimestre. Et puis il y a les visites dans les chambres ou les promenades dans le parc à la belle saison. Sans oublier la fête de l'amitié du premier samedi d'octobre. Tout cela permet aux résidents d'avoir une activité sociale et ce malgré le grand âge ou le handicap. Alors un grand merci à toutes celles et à tous ceux (dont un bon nombre d'Étaules) qui viennent nous aider à Darcy, lui donnant un certain "esprit" et une véritable convivialité.

\* Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



© DARCY-BRUN

*« Quand un résident a son anniversaire, qui voit-il venir à midi, à l'heure du repas ? Monsieur le Directeur qui lui offre une rose et qui l'embrasse. Cela nous touche beaucoup. Deux ou trois jours avant son anniversaire, ce résident a la visite de Frédérique, l'économe, qui lui demande : quel gâteau voulez-vous pour votre anniversaire ? Et la réponse c'est soit une tarte aux pommes ou un poirier, ou un fraisier ou pour les plus gourmands : une forêt noire. Pour quoi pas ! A la fin du repas ce gâteau est partagé entre les résidents du service et leurs gentilles serveuses et c'est... la fête ! »*



© DARCY-BRUN



© DARCY-BRUN

*« [...] la fête de l'amitié, ce moment fort de l'année. Cette fête, préparée longtemps à l'avance a eu comme toujours un vrai succès, grâce à vous, Monsieur le Directeur, mais aussi à tout le personnel de la maison et aux nombreux bénévoles qui, sans compter, ont donné de leur temps et n'ont ménagé ni leur peine, ni leur savoir faire. Aussi la réussite a-t-elle été complète, pour la joie de tous. »*

Nous laisserons le mot de la fin à mademoiselle MACOUIN

*« Quand je suis arrivée à Darcy en 1991, ne connaissant personne et me sentant un peu isolée, le bonjour et le gentil sourire que m'adressaient les membres du personnel que je croisais dans les couloirs me reconfortaient. Cela me touchait beaucoup. Je ne l'ai pas oublié. Qui peut dire la force d'un sourire ! »*

© DARCY-BRUN

